

OBJET : Note synthétique des comptes administratifs 2018 de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde

I COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU BUDGET PRINCIPAL

A BUDGET PRINCIPAL-DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le tableau ci-après présente la réalisation des dépenses de la section de fonctionnement au cours de l'année 2018 en comparaison des prévisions.

Libellés des dépenses de fonctionnement	CA 2017	CA 2018	Variation CA2017-18 (en €)	Variation CA2017-18 (en %)
011 - Charges à caractère général	856 009	979 188	123 179	14,39%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 383 126	3 554 554	171 428	5,07%
014 - Atténuations de produits	2 490 683	2 454 845	-35 838	-1,44%
65 - Autres charges de gestion courante	980 962	1 036 389	55 427	5,65%
66 - Charges financières	18 380	18 760	380	2,06%
67 - Charges exceptionnelles	15 287	5 726	-9 562	-62,55%
Sous-total Dépenses réelles de fonctionnement	7 744 448	8 049 461	305 013	3,94%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	200 684	292 254	91 571	45,63%
Total des dépenses de fonctionnement	7 945 131	8 341 716	396 584	4,99%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Hors dotations amortissements//charges exceptionnelles	7 729 160	8 043 735	314 575	4,07%

I. Charges à caractère général (chp.011)

Le chapitre 011 des charges à caractère général s'est caractérisé par une réalisation à 84%, qui s'explique par de moindres dépenses de communication, des économies sur la téléphonie, la poursuite de la dématérialisation, un certain nombre de dépenses prévues non réalisées faute de temps, des charges de fluides non linéaires dans le temps, compte tenu de nouveaux équipements construits ou réhabilités récemment.

II. Charges de personnel et ressources humaines (Chp.012)

Des efforts de maîtrise de la masse salariale se sont traduits par une réalisation du chapitre 012 des charges de personnel à 96 %, malgré le développement du réseau de lecture publique et la poursuite du déploiement de services à la population comme l'autorisation des droits du sol.

Il avait été anticipé des congés maternité qui n'ont pas eu lieu. La DGA du pôle population n'a pas pu être remplacée dès son départ. Malgré les efforts déployés, il n'a pas été possible de recruter l'infirmière nécessaire au multi accueil de Saint Pierre. Les recrutements temporaires sont gérés au plus près du besoin, en fonction des taux d'encadrement qui ont évolué cette année avec le décret permettant aux communes de faire le choix de la semaine de 4 Jours.

Au 31/12/2018, la CdC compte un peu plus de 130 agents, dont 100 ETP.

Les agents à temps plein travaillent à 35 heures sur 4, 4,5 ou 5 jours au choix.

Ils peuvent bénéficier d'un régime indemnitaire mis à plat fin 2015 après harmonisation des pratiques des 2 anciennes Communautés de communes fusionnées en 2014 qui sera réexaminé en 2019 au regard de la mise en place du RIFSEEP.

La Communauté de communes cotise au Comité national des œuvres sociales (CNAS) à raison d'environ 200 euros par agent, qui permet aux agents de bénéficier d'avantages sur les prêts, sur les gardes d'enfants, sur les loisirs, sur les vacances...

Un compte épargne temps permet depuis 2016 aux agents de stocker des congés non pris au cours de l'année, dans la limite de 5 jours par an et 60 jours au total.

Pour favoriser la conciliation de la vie professionnelle avec la vie familiale, certains agents bénéficient d'une expérimentation du travail à domicile avec un maximum d'une journée par semaine. Sondés chaque année, les bénéficiaires y trouvent un intérêt certain.

Un plan de formation tri-annuel a été élaboré en 2018 pour recenser les besoins en formation des agents. Il est alimenté par les demandes issues des entretiens d'évaluation annuels et sert de base à la négociation de formations avec le CNFPT. Il est aussi envisagé de poursuivre une expérimentation de tutorat sur les outils bureautiques entre les agents experts et les agents qui disposent seulement des bases, dans le but d'adapter pleinement la formation aux besoins de l'agent sur son poste de travail et faciliter la mise en pratique.

Compte tenu de la pyramide des âges, il convient travailler à la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEEC).

III. Subventions et participations versées (chap.65)

Le chapitre 65 est exécuté à 91% ; le syndicat mixte Sud gironde n'a pas appelé la part variable de la contribution (7 009€) ; certaines aides au loyer n'ont pas été versées en totalité dans le domaine de l'économie.

Les subventions aux budgets annexes n'ont pas été allouées à hauteur des prévisions :

La subvention au budget des écoles de musiques a été réduite d'environ 16 000 euros ;

Compte tenu du déport des études pour les systèmes d'endigements et les problématiques de statuts des syndicats, la subvention de 30 900 euros au budget annexe GEMAPI n'a pas été nécessaire ;

Le fonds « mobilité » à hauteur de 30 000 euros n'a pas été activé en 2018.

La CdC a pris en charge des admissions en non-valeur de créances devenues irrécouvrables ou éteintes à hauteur de 6 360 euros, pour la deuxième année et pour des créances de redevance des ordures ménagères de la CdC d'Auros en grande partie.

IV. Charges financières (chp.66)

L'opération de renégociation en 2016 a eu pour conséquence de faire passer les charges financières de 21K€ par an en 2015 à 18K€ par an en 2018, malgré un emprunt nouveau de 800 000 euros encaissé en 2016 pour le pôle sportif et de loisir et un complémentaire de 200 000 euros en 2018.

Pour mémoire, le choix avait été fait en 2016 de rembourser en une seule fois les indemnités de remboursement anticipés.

Ainsi la charge financière ne représente même pas 1% (0,0023) des dépenses réelles de fonctionnement pour un encours de dette de 1,328 million d'euros au 31/12/2018.

V. Atténuations de produits (attributions de compensation versées aux communes)

En 2018, l'attribution de compensation, qui correspond à un reversement d'une partie des produits fiscaux perçus par la communauté, a été ajustée pour tenir compte de nouveaux transferts de voirie, d'urbanisme et de réseau de lecture publique des communes vers la communauté.

COMMUNES	Nouvelles AC 2018 versées aux communes Compte DF 739211	Nouvelles AC 2018 perçues par la CdC Compte RF 73211
AILLAS	64 431	
AUROS	94 030	
BAGAS		3 149
BARIE		11 835
BASSANNE		5 336
BERTHEZ		2 075
BLAIGNAC		9 716
BOURDELLES	18 761	
BRANNENS	36 567	
BROUQUEYRAN		4 557
CAMIRAN		1 960
CASSEUIL	10 065	
CAUDROT	70 557	
ESSEINTES	69 446	
FLOUDES		8 580
FONTET	53 289	
FOSSES-ET-BALEYSSAC	4 000	
GIRONDE-SUR-DROPT	502 089	
HURE	4 540	
LAMOTHE-LANDERRON	26 047	
LOUBENS		17 444
LOUPIAC-DE-LA-REOLE	4 902	
MONGAUZY		808
MONSEGUR	39 192	
MONTAGOUDIN	9 635	
MORIZES		13 059
NOAILLAC		542
PONDAURAT	49 878	
PUYBARBAN	8 942	
REOLE (La)	1 082 785	
ROQUEBRUNE		12 909
SAINT EXUPERY		6 930
SAINT HILAIRE DE LA NOAILLE		34 624
SAINT LAURENT DU PLAN	8 723	
SAINT MARTIN DE SESCAS	71 836	
SAINT MICHEL DE LAPUJADE		17 361
SAINT PIERRE D'AURILLAC	138 765	
SAINT SEVE		9 600
SAINT VIVIEN DE MONSEGUR		16 535
SAINTE FOY LA LONGUE		1 910
SAVIGNAC	86 365	
TOTAUX	2 454 845	178 929

B BUDGET PRINCIPAL-RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le tableau ci-après présente la réalisation des recettes de la section de fonctionnement au cours de l'année 2018 en comparaison des prévisions.

Libellés des recettes de fonctionnement (en euros)	Budget 2018 (BP+DM)	Compte administratif 2018	% de réalisation en 2018
Atténuations de charges (remboursement maladie) (Chp.013)	10 000,00	43 894,39	438,94%
Produits des services, du domaine et ventes diverses (Chp.70)	287 951,79	320 851,08	111,43%
Impôts et taxes (Chp.73)	5 053 539,48	5 083 782,60	100,60%
Dotations, subventions et participations (Chp.74)	3 256 903,94	3 315 385,39	101,80%
Autres produits de gestion courante (Chp.75)	29 918,39	0,00	0,00%
Produits financiers (Chp.76)	2 496,96	2 496,96	100,00%
Produits exceptionnels (Chp.77)	11 749,77	12 553,50	106,84%
Sous-total Recettes réelles	8 652 560,33	8 778 963,92	101,46%
Opérations d'ordre de transfert entre sections (Chp.042) Reprise sur subventions	41 205,56	40 235,56	97,65%
Total des recettes de fonctionnement	8 693 765,89	8 819 199,48	101,44%
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (Excédent) (002)	2 092 564,94	0,00	
Total des recettes de fonctionnement avec report N-1	10 786 330,83	8 819 199,48	81,76%

I. Atténuations de charges – Remboursement frais maladie

Depuis le 1^{er} juillet 2016, la collectivité n'est plus assurée que pour les maladies de longue durée, les décès et accidents de travail. Par contre, alors qu'elle n'était plus assurée pour la maternité depuis 2014, compte tenu du nombre de grossesses survenues dans une courte période, avec le marché notifié pour le 1^{er} juillet 2018, elle est de nouveau assurée.

En 2018, ce chapitre a enregistré principalement les remboursements de plusieurs agents en accident de travail et le remboursement des agents contractuels en maladie, un congé maternité.

II. Participations des familles qui fréquentent les structures enfance-jeunesse-sports et loisirs

Le chapitre 70 s'est réalisé à 111%, du fait d'une augmentation de fréquentation sur certaines structures principalement dans les Accueils de loisirs et des tarifs votés en 2017 en année pleine. Certains multi accueils ont également enregistré des hausses de facturation, du fait de revenus plus élevés des familles et de contrats plus importants.

III. Fiscalité en 2018

Le chapitre 73 est réalisé à presque 101%.

Le Fonds National de Garantie des ressources issu de la réforme de la taxe professionnelle (FNGIR) a été ramené en 2017 à 111 339 puis 111 219 euros en 2018, puisque les 5 communes entrantes étaient contributrices au FNGIR.

Suite à la prise en compte des multiples demandes de la CdC visant à recalculer le coefficient d'intégration fiscal (CIF), par les services de l'Etat, ce CIF est passé de 0,38 à 0,40, faisant passer le FPIC de 252 967 euros en 2017 à 272 278 euros en 2018.

Ce coefficient sert à la répartition du Fonds de péréquation entre les communes et la communauté et surtout dans le calcul de la dotation globale versée par l'Etat.

Compte tenu des nouveaux transferts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'attribution de compensation (AC). L'AC perçue est passé de 184 388 euros en 2016 à 178 929 euros en 2018.

Enfin, l'année 2018 est la première année d'application de la taxe de séjour au forfait. Le produit est passé de 10 871 euros à 34 440 euros. Cependant, peu de temps après la clôture, des hébergeurs ont fait connaître preuve à l'appui que leur gîte n'était plus loué ; ce qui nécessitera sans doute d'annuler une partie de ce produit sur l'année 2019.

IV. Dotations et participations

Le chapitre 74 a été réalisé à plus de 101 %.

La Caf a pratiqué le dégel des réfections jeunesse sur la prestation du contrat jeunesse et la MSA a maintenu une bonification de 3% pour la durée du contrat enfance jeunesse. Toutes structures confondues, les autres prestations de la CAF/MSA se maintiennent.

En revanche, le taux de fréquentation du Multi accueil de St Pierre par des enfants des 8 communes de la CdC des Coteaux Macariens intégrées à la CdC du Sud Gironde est en net diminution : passage d'environ 70% en 2016 à environ 40% en 2018, d'où une moindre refacturation à la Cdc du Sud Gironde.

Cette perte est compensée au chapitre 74 par des subventions supplémentaires pour la culture, le FCTVA perçu sur les dépenses d'entretien de bâtiment et de voirie est depuis 2017 directement perçu sur le chapitre 74.

C BUDGET PRINCIPAL – INVESTISSEMENTS

Libellés des dépenses d'investissement	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	RAR 2018/2019
16 - Emprunts et dettes assimilées (dt renégociation dette)	42 337	67 718	758 881	121 599	131 636	0
20 - Immobilisations incorporelles	23 599	25 498	183 753	70 290	176 405	110 237
204 - Subventions d'équipement versées	45 213	11 184	170 911	18 728	3 770	220 253
21 - Immobilisations corporelles	267 802	238 040	258 081	765 120	512 564	181 990
23 - Immobilisations en cours	758 607	1 295 324	1 381 579	2 222 672	29 929	9 553
<i>Dont opération n°11 - SITE 1 mediatheque LA REOLE</i>	<i>837</i>	<i>26 012</i>	<i>438 480</i>	<i>652 096</i>	<i>1 314</i>	<i>365</i>
<i>Dont opération n°12 - SITE 2 Mediatheque GIRONDE SUR DROPT</i>	<i>115 806</i>	<i>769 496</i>	<i>70 453</i>	<i>2 591</i>		
<i>Dont opération n°33 - Bâtiment à usage sportif à Auros</i>	<i>72 506</i>	<i>78 419</i>	<i>724 318</i>	<i>1 567 984</i>	<i>28 615</i>	<i>9 188</i>
<i>Dont Voirie</i>	<i>528 999</i>	<i>415 800</i>	<i>148 328</i>			
<i>Autres</i>	<i>40 459</i>	<i>5 597</i>				
27 - Autres immobilisations financières		1 200		245 711	48	
SOUS-TOTAL OPERATIONS REELLES	1 137 558	1 638 965	2 753 206	3 444 120	854 353	522 034
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (Cession)		499	1 690	35 649	40 236	
041 - Opérations patrimoniales	105 026		104 907	155 082	940 227	
SOUS TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	105 026	499	106 597	190 730	980 463	
Total Dépenses d'investissement	1 242 584	1 639 464	2 859 803	3 634 850	1 834 815	522 034

Libellés des recettes d'investissement	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	RAR 2018/2019
Recette						
10 - Dotations, fonds divers	429 043	486 370	642 370	809 747	799 316	0
<i>FCTVA</i>	<i>161 446</i>	<i>76 046</i>	<i>209 688</i>	<i>573 727</i>	<i>206 956</i>	
<i>Résultat affecté (1068)</i>	<i>267 597</i>	<i>410 324</i>	<i>432 682</i>	<i>236 020</i>	<i>592 360</i>	
13 - Subventions d'investissement	796 274	348 063	787 063	52 333	993 969	159 017
<i>Dont opération n°11 - SITE 1 mediatheque LA REOLE</i>	<i>371 048</i>	<i>29 887</i>	<i>201 328</i>	<i>7 543</i>	<i>199 342</i>	<i>41 858</i>
<i>Dont opération n°12 - SITE 2 Mediatheque GIRONDE SUR DROPT</i>	<i>349 324</i>	<i>94 368</i>	<i>105 510</i>	<i>10 805</i>	<i>221 845</i>	
<i>Dont opération n°33 - Bâtiment à usage sportif à Auros</i>	<i>0</i>	<i>128 700</i>	<i>135 300</i>		<i>391 415</i>	
<i>Dont opération n°35 - PLUI</i>			<i>118 400</i>	<i>31 000</i>	<i>42 792</i>	
<i>Voirie(FDAEC FDAVI)</i>	<i>60 867</i>	<i>77 825</i>	<i>27 401</i>	<i>0</i>	<i>52 842</i>	<i>74 902</i>
<i>Autres subventions (Piste cyclable., signalétique)</i>	<i>15 036</i>	<i>17 284</i>	<i>199 124</i>	<i>2 985</i>	<i>85 732</i>	<i>42 257</i>
16 - Emprunts et dettes assimilées	300 000	0	1 439 179		200 000	0
<i>dont Nouveaux emprunts encaissés en 2014, 2016, 2018</i>	<i>300 000</i>		<i>800 000</i>		<i>200 000</i>	
<i>dont Refinancement des anciens emprunts en juillet 2016</i>			<i>639 179</i>		<i>0</i>	
23 - Immobilisations en cours (rembt avances forfaitaires)		6 033		23 823	0	
27 - Autres immobilisations financières	4 403	4 628	6 616	7 010	7 010	
SOUS-TOTAL OPERATIONS REELLES	1 529 721	845 094	2 875 228	892 913	2 000 295	159 017
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (cessions et amortissements)	150 162	202 218	158 263	200 684	292 254	0
041 - Opérations patrimoniales (reclassements patrimoine)	105 026		104 907	155 082	940 227	0
SOUS TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	255 188	202 218	263 170	355 765	1 232 481	0
Total Recettes d'investissement	1 784 908	1 047 312	3 138 398	1 248 678	3 232 776	159 017

Le groupement de cabinets d'études œuvrent avec les services à la mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Après le diagnostic, les conseils municipaux ont débattu du PADD. Cette opération a été votée en Autorisation de programme (AP)/ Crédits de paiements (CP).

APCP initiale	2016	2017	2018	2019	TOTAL
Montant	31 500,00 €	130 000,00 €	130 000,00 €	60 000,00 €	351 500,00 €
CP réalisé	0	36 457,20 €	123 699,60 €		
CP restant				191 343,20 €	351 500,00 €

Elle bénéficie de financements multiples.

Nature de la subvention	Montant escompté	Montant déjà perçu	Montant restant à percevoir
DGD (obtenue en 2016)	112 000,00 €	112 000,00 €	0,00 €
DGD Coteaux Macariens	12 672,07 €	12 672,07 €	0,00 €
DGD complémentaire 2018	29 850,00 €	29 850,00 €	0,00 €
Fonds TEPCV	20 000,00 €	1 000,00 €	19 000,00 €
Agence de l'eau volet Eau	40 244,00 €	0,00 €	40 244,00 €
Appel à projet PLUi (version 2016)	7 000,00 €		7 000,00 €
Appel à projet Agenda 21 (version 2016)	8 000,00 €	8 025,45 €	-25,45 €
Trophées Agenda 21 (SPIRAL et PLUi)	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €
TOTAL	231 766,07 €	165 547,52 €	66 218,55 €

La CdC a engagé des fonds pour la refonte de son site internet à hauteur de 17 K€.

La CdC poursuit la politique d'acquisition documentaire sur la médiathèque de La Réole et sur les bibliothèques de proximité en même temps que l'informatisation du réseau et l'aménagement mobilier des espaces.

La CdC aura dépensé 398 878 euros en gros travaux de voirie en 2018.

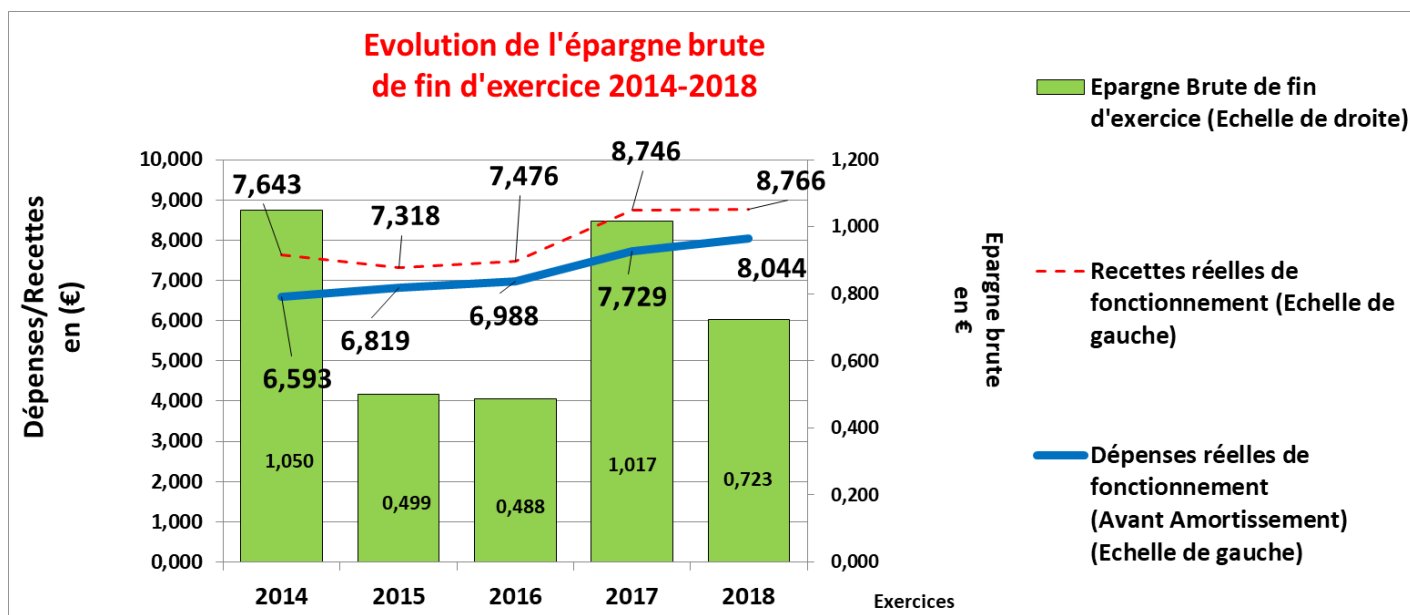
En matière de soutien aux équipements sportifs du territoire, deux fonds de concours figurent en restes à réaliser 2018 :

- 80 000 € pour le gymnase de La Réole ;
- 80 000 € pour le pôle raquette Gironde sur Dropt.

En matière d'habitat, de nouveaux dossiers ont été acceptés en 2018 portant le montant estimé de participation à 56 722 euros.

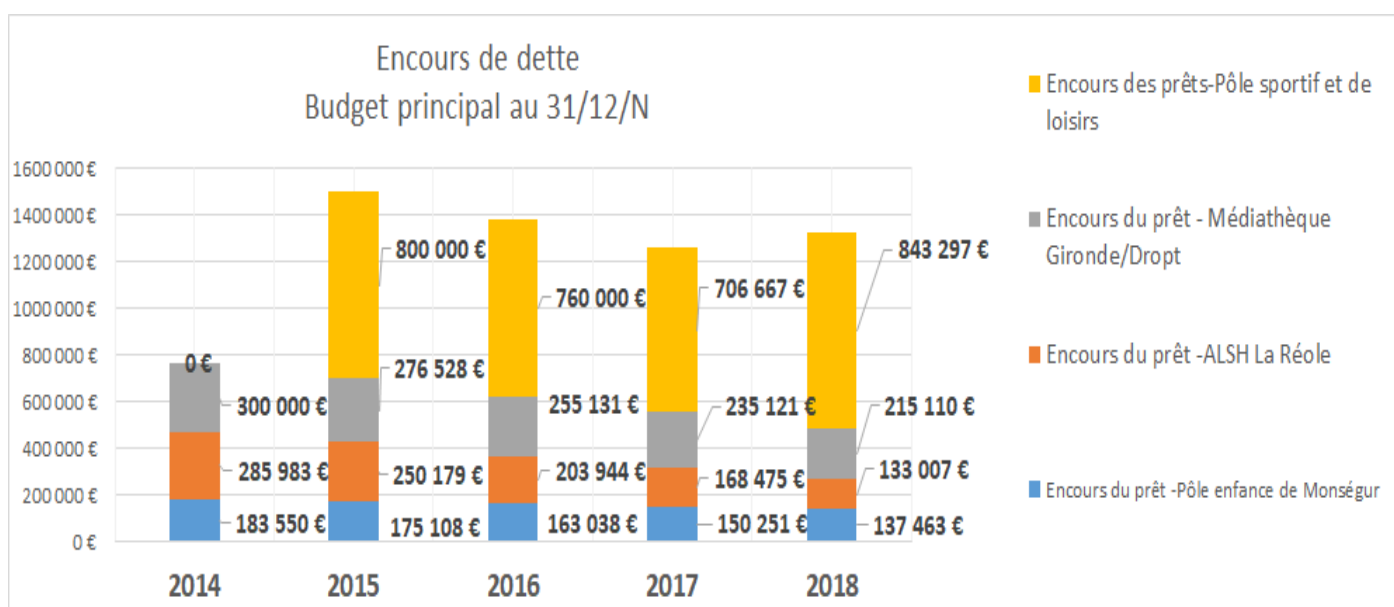
Différents sites de la CdC ont été équipés en matériel de bureau et informatique (politique ergonomie par l'achat de fauteuils pour les administratifs et d'allaitement pour les professionnelles de la petite enfance, entre autre; acquisition plusieurs PC ; achat de mobilier pour plusieurs services, aménagement du local Information jeunesse).

II EPARGNE DU BUDGET PRINCIPAL AU 31/12/2018



II DETTE AU 31/12/2018

Endettement de fin d'exercice au 31/12/N (en euros)	2014	2015	2016	2017	2018
Encours du prêt -Pôle enfance de Monségur	183 550 €	175 108 €	163 038 €	150 251 €	137 463 €
Encours du prêt -ALSH La Réole	285 983 €	250 179 €	203 944 €	168 475 €	133 007 €
Encours du prêt - Médiathèque Gironde/Dropt	300 000 €	276 528 €	255 131 €	235 121 €	215 110 €
Encours des prêts-Pôle sportif et de loisirs	0 €	800 000 €	760 000 €	706 667 €	843 297 €
Encours de dette	769 533 €	1 501 815 €	1 382 113 €	1 260 514 €	1 328 878 €



Désignation	Prêteur	Durée restante	Type de taux	Taux (TEG %)	Montant du contrat	Capital restant dû au 31 décembre 2017	Échéance 2018	capital 2018	intérêt 2018	Capital restant dû au 31 décembre 2018
POLE ENFANCE MONSEGUR	LBP	10,67	Fixe	1,14	220 000	150 251	14 445	12 787	1 658	137 463
ALSH LA REOLE	LBP	3,67	Fixe	0,67	400 000	168 475	36 508	35 469	1 040	133 007
RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE GIRONDE	LBP	10,67	Fixe	1,14	300 000	235 121	22 605	20 010	2 595	215 110
POLE SPORTIF ET DE LOISIRS AUROS	LBP	12,25	Fixe	1,71	800 000	706 667	65 075	53 333	11 742	653 333
POLE SPORTIF ET DE LOISIRS AUROS	CA	13	Fixe	0,976	200 000	200 000	11 476	10 036	1 440	189 964
Sous-total Budget principal (340)					1 920 000	1 460 514	150 110	131 636	18 474	1 328 878
1ERE PART MSR	CA	7	Fixe	2,00	1 079 000	764 070	104 303	89 022	15 281	675 049
2EME PART MSR	CA	7	Fixe	2,77	230 000	162 930	44 595	38 841	5 755	124 090
Sous-total Maison de Santé Rurale (34001)					1 309 000	927 001	148 898	127 862	21 036	799 138
BATIMENT FRIMONT + ECOPOLE	LBP	5	Fixe	2,60	350 000	162 076	29 523	25 309	4 214	136 767
Sous-total Budget annexe Frimont (34003)					350 000	162 076	29 523	25 309	4 214	136 767
FINANCEMENT STOCKS EX CDC HAUT E2M	CE	1	Variab	2,15	270 000	44 257	22 596	21 759	836	22 497
CREDIT RELAIS BOIS MAJOU SUD	CE	0,9	Fixe	0,63	135 000	35 000	221	0	221	35 000
Sous-total Budget Bois Majou (34005)					405 000	79 257	22 816	21 759	1 057	57 497
TOTAL tous Budgets					3 984 000	2 628 847	351 348	306 567	44 781	2 322 280

En ce qui concerne le budget principal, la capacité de désendettement c'est-à-dire le nombre d'année qu'il faudrait à la CdC pour rembourser l'emprunt si elle consacrait toute son épargne à cela sans dépenses d'équipement supplémentaire, **est inférieure à 2 ans.**

La dette est répartie entre plusieurs prêteurs. Classé en 1A de la grille Gissler, qui note le degré de toxicité des emprunts, elle est parfaitement saine.

IV Comptes administratifs 2018 des BUDGETS ANNEXES :

A Budget annexe Maison de santé rurale (MSR) :

Le loyer annuel de la location-vente de la maison de santé à la SCM permet d'honorer les échéances des 2 emprunts souscrits par la CdC.

En 2018, les travaux étant définitivement clos, il a été proposé de rembourser 20 368 euros par anticipation avec l'excédent constaté fin 2017 et de recalculer les échéances de location.

Désignation	Prêteur	Durée restante	Type de taux	Taux (TEG %)	Montant du contrat	Capital restant dû au 31 décembre 2017	Échéance 2018	capital 2018	intérêt 2018	Capital restant dû au 31 décembre 2018
1ERE PART MSR	CA	7	Fixe	2,00	1 079 000	764 070	104 303	89 022	15 281	675 049
2EME PART MSR	CA	7	Fixe	2,77	230 000	162 930	44 595	38 841	5 755	124 090
Sous-total Maison de Santé Rurale (34001)					1 309 000	927 001	148 898	127 862	21 036	799 138

B Budget annexe ZAE La Réole Ecopôle :

Pour mémoire, l'année 2017 avait été marquée par le re-calcul des stocks. Les terrains vendus étaient auparavant sortis des stocks pour leur prix de vente et non pour leur coût de production, rendant impossible le calcul de la marge réalisée.

Au 31/12/2018, le coût de production s'élève à 7,88 €/m². Il reste 25 128 m² de terrains à vendre, en considération de 3 compromis signés, sur une surface commercialisable de 61 745 m² à l'origine.

Lots	Surface (m ²)	Date Vente	Acquéreur
1	0		
1 bis	8 245		
1 ter	7 027	28/02/13	SCI CIRANO (TCB)
2	1 422		
3	1 605		
4	1 540		
5	3 275		
6	5 261		
7	1 223		
8	1 269		POITEVINEAU
9	1 291	16/03/17	ODESSA IMMOBILIER
10	1 374	06/10/16	PUJOLAS
11	2 914		
12	1 889		
13	1 869	26/06/18	LARRY
14	1 930		
15	2 052		
16a	786	03/11/16	SCI MONTEAU IMMO
16c	1 238	22/11/17	SCI MONTEAU IMMO
16b+17	3762	19/12/17	BOTTAN
18	2 732		
19	2 807		
20	6 234		
	61 745		

Actuellement les stocks (305 695,50 euros) ont été financés par une avance du budget principal de 245 710 euros et une partie de l'emprunt souscrit que le budget Bâtiment Frimont.

Désignation	Prêteur	Durée restante	Type de taux	Taux (TEG %)	Montant du contrat	Capital restant dû au 31 décembre 2017	Échéance 2018	capital 2018	intérêt 2018	Capital restant dû au 31 décembre 2018
BATIMENT FRIMONT + ECOPOLE	LBP	5	Fixe	2,60	350 000	162 076	29 523	25 309	4 214	136 767
Sous-total Budget annexe Frimont (34003)					350 000	162 076	29 523	25 309	4 214	136 767

C Budget annexe Bâtiment Frimont :

La location-vente se poursuit. La refacturation des loyers permet de rembourser l'emprunt souscrit pour l'acquisition immobilière.

Au 31/12/2018, il ressort un excédent de 90 878,79 euros. Au terme de cette location-vente, l'excédent pourra être repris au Budget principal.

D Budget annexe Réseau des écoles de musique (REM) :

Depuis 2017, la CdC Rurale de l'entre 2 mers s'est désengagée en fixant un montant fixe par enfant et en exigeant la réciprocité pour des enfants de notre territoire qui fréquentent les associations du territoire de la Rurale.

La nouvelle politique tarifaire appliquée à 2016 a permis un apport supplémentaire limité. En 2018, les recettes sont stables par rapport à 2017. Un effort sur la maîtrise des heures d'enseignement et de la masse salariale se poursuit. La subvention d'équilibre en provenance du budget principal s'est élevée à un peu plus de 103 000 euros.

E Budget annexe ZAE Bois Majou :

En 2018, la Cdc a procédé au re-calcul des stocks. Les terrains vendus étaient auparavant sortis des stocks pour leur prix de vente et non pour leur coût de production, rendant impossible le calcul de la marge réalisée.

Surface (m ²)	Partie d'opération	Section	N°	Date Vente	Acquéreur
15 697	Bois Majou Nord - Tranche1 (4233+6464+5000 m ²)	A	1546 1477 1479	2005	SCI IMMO HENRI IV (BRAHIMI)
2 000	Bois Majou Nord - Tranche1	A	1 649	2005	SCI GIRONDINE (Climat froid - Frédéric Bouquet)
912	Bois Majou Nord -Tranche 1 (2070m ²) - 1 158 m ² hors op	A	1648 1763	2017	PERRY IMMO / station
18 609	TERMINE VENTE 18 609 m²				

Surface (m ²)	Partie d'opération	Section	N°	Date Vente	Acquéreur
12 000	Bois Majou Nord - Tranche 2	A	1 658	2008	SCI SOFYDA (Monteau)
4 270	Bois Majou Nord - Tranche 2	A	1 670	2011	NORBAL IMMO (St marc) racheté par JML
2 471	Bois Majou Nord - Tranche 2	A	1 671	2010	SCI RADUGA (Jamain) revendu à JML
2 470	Bois Majou Nord - Tranche 2	A			CISE TP??? A VENDRE
2 000	Bois Majou Nord - Tranche 2	A	1 673	2009	SCI ARAPOL (Lescou)
14 033	Bois Majou Nord Tranche 2	A	1674	2015	SAS GUINTOLI
37 244	VENTE DE 34 774 M² RESTE 2 470 m²				

Surface (m ²)	Partie d'opération	Section	N°	Date Vente	Acquéreur
20 002	Bois Majou Sud	B	2 150	2012	SAS CLAAS
8 244	Bois Majou Sud	B	2 151	2013	SCI Les Oliviers (Girona)
4 000	Bois Majou Sud	B	2 149	2013	SCI Adréaline (Hascouet-AFI)
26 643	Bois Majou Sud	B	2 213	2017	SARL RAYMOND ENERGIE
4 277	Bois Majou Sud	B	2195 et 2196	2012	SCI CLEMENTINE (Vieira) subdivisé Batiment photovoltaïque
5 000	Bois Majou Sud	B	2 197	2015	ESBTP/Perry IMMO
4 000	Bois Majou Sud	B	2198 et 2199	2018	SCI Les Oliviers (Girona)
72 166					

Au 31/12/2018, le coût de production s'élevé à 6,64 €/m². Il reste 129 126 m² de terrains à vendre avec le nouveau permis d'aménager.

Au 31/12/2018, les stocks (879 746,31 euros) ont été financés par un emprunt souscrit en 2004 qui doit être entièrement remboursé fin 2019 et un crédit relais qui doit être également remboursé fin 2019.

Caractéristiques de la dette au 31/12/2018 :

Désignation	Prêteur	Durée restante	Type de taux	Taux (TEG %)	Montant du contrat	Capital restant dû au 31 décembre 2017	Échéance 2018	capital 2018	intérêt 2018	Capital restant dû au 31 décembre 2018
FINANCEMENT STOCKS EX CDC HAUT E2M	CE	1	Variab	2,15	270 000	44 257	22 596	21 759	836	22 497
CREDIT RELAIS BOIS MAJOU SUD	CE	0,9	Fixe	0,63	135 000	35 000	221	0	221	35 000
Sous-total Budget Bois Majou (34005)					405 000	79 257	22 816	21 759	1 057	57 497

F Budget annexe ordures ménagères (OM) :

Les redevances perçues sont reversées aux syndicats, l'USTOM pour 26 communes et le SICTOM du Sud Gironde pour 15 communes.

A partir de 2017, le SICTOM a majoré ses recettes pour permettre aux CdC de constituer une provision pour faire face dans l'avenir aux frais financiers et impayés.

G Budget annexe GEMAPI

En 2018, les études concernant les systèmes d'endiguement n'ont pu être lancées et un des syndicats n'a pas appelé sa cotisation.

Il en ressort un excédent de fonctionnement de 90K€ qui servira à financer les études en 2019.

Libellé des dépenses et des recettes	Budget 2018	CA 2018
Fonctionnement		
Dépense	264 851,22 €	148 542,44 €
011 - Charges à caractère général	19 588,20 €	16 978,45 €
60622 - Carburants	0,00 €	300,46 €
60632 - Fournitures de petit équipement	300,00 €	171,61 €
60633 - Fournitures de voirie	0,00 €	78,68 €
60636 - Vêtements de travail	500,00 €	473,52 €
6064 - Fournitures administratives	346,00 €	261,63 €
6135 - Locations mobilières	1 840,00 €	1 780,56 €
615231 - Entretien et réparations voiries	14 093,20 €	13 703,40 €
6161 - Assurance multirisques	645,00 €	0,00 €
6184 - Versements à des organismes de formation	400,00 €	0,00 €
6251 - Voyages et déplacements	1 160,00 €	129,85 €
6262 - Frais de télécommunications	250,00 €	24,74 €
6288 - Autres services extérieurs	54,00 €	54,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	32 287,00 €	23 957,66 €
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	101,00 €	16,96 €
6336 - Cotisations CNFPT et Centres de gestion	405,00 €	338,69 €
6338 - Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	61,00 €	50,83 €
64111 - Rémunération principale	20 354,00 €	0,00 €
64118 - Autres indemnités	1 170,00 €	0,00 €
64131 - Rémunérations	0,00 €	13 282,45 €
64138 - Autres indemnités	0,00 €	3 650,46 €
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 063,00 €	5 130,66 €
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	6 341,00 €	711,21 €
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00 €	776,40 €
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	571,00 €	0,00 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	78,00 €	0,00 €
6478 - Autres charges sociales diverses	110,00 €	0,00 €
6488 - Autres charges	33,00 €	0,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	82 635,62 €	0,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	82 635,62 €	0,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 208,33 €	10 208,33 €
6811 - Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	10 208,33 €	10 208,33 €
65 - Autres charges de gestion courante	120 132,07 €	97 398,00 €
65548 - Autres contributions	120 132,07 €	97 398,00 €
Recette	264 851,22 €	236 369,86 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 343,95 €	4 343,95 €
777 - Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	4 343,95 €	4 343,95 €
73 - Impôts et taxes	229 606,00 €	229 778,00 €
7346 - Taxe milieux aquatiques et inondations	229 606,00 €	229 778,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	30 901,27 €	2 247,91 €
744 - FCTVA	0,00 €	2 247,91 €
74751 - GFP de rattachement	30 901,27 €	0,00 €

Libellé des dépenses et des recettes	Budget 2018	CA 2018
Investissement		
Dépense	92 843,95 €	6 989,16 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 343,95 €	4 343,95 €
13912 - Régions	567,60 €	567,60 €
13913 - Départements	1 804,55 €	1 804,55 €
13917 - Budget communautaire	41,05 €	41,05 €
13918 - Autres	1 930,75 €	1 930,75 €
20 - Immobilisations incorporelles	70 000,00 €	0,00 €
2031 - Frais d'études	70 000,00 €	0,00 €
21 - Immobilisations corporelles	18 500,00 €	2 645,21 €
21538 - Autres réseaux	15 000,00 €	0,00 €
2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	2 000,00 €	1 413,60 €
2184 - Mobilier	1 500,00 €	1 231,61 €
Recette	92 843,95 €	10 642,25 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	82 635,62 €	0,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	82 635,62 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 208,33 €	10 208,33 €
28087 - Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à dispo	832,76 €	832,76 €
281728 - Autres agencements et aménagements	9 375,57 €	9 375,57 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	433,92 €
10222 - F.C.T.V.A.	0,00 €	433,92 €

CONCLUSION :

En 2018, la CdC se ré-endette de 60K€ sur le budget principal mais se désendette de 300K€ sur l'ensemble des budgets notamment celui de la Maison de santé rurale (MSR) en 2018. La CdC s'est endetté de 860 K€ de 2014 à 2018 (1,3 M€ en 2018 contre 469 K€ en 2014) pour financer les 3 nouveau bâtiments.

Avec l'augmentation de la fiscalité en 2016, la CdC a pu financer 3 nouveaux équipements qui sont tous ouverts depuis plus d'1 an.

Au 31/12/2018, la situation est saine avec une capacité de désendettement de moins de 2 ans.

Il reste un résultat de 2M€ qui pourra servir au financement des projets en cours ou récurrents:

- la réalisation du programme voirie pour environ 400 K€/an ;
- l'acquisition de terrains pour la piste cyclable pour environ 300K€ ;
- l'élaboration du PLUI (restant) pour environ 200K€ ;
- la participation au programme OPAH RU sur 6 ans pour 49,50K€/an ;
- les enveloppes annuelles de travaux et renouvellement de mobilier et matériel dans les structures 100 K€.
ou en partie aux nouveaux projets:
- la construction d'un siège administratif ;
- la réhabilitation d'un skate-park à la Réole;
- la construction d'un bâtiment de stockage du parc de matériel scénique et culturel partagé avec l'iddac ;
- l'achat d'un tracteur avec épareuse.

Même si la situation est saine fin 2018, il est toujours aussi nécessaire de veiller à la maîtrise des dépenses qui connaissent une croissance beaucoup plus dynamique que les recettes.

Il faudra également étudier la possibilité de financement des nouveaux projets en mobilisant les partenaires et en négociant un nouvel emprunt.

Principal - Evolution du Chapitre 012 charges de personnel de 2016 à 2018 par service

Charges de personnel par service	2016	2017	2018	Variaton CA 2018-CA2017	Variaton CA 2018-CA2016
AG - ADMINISTRATION GENERALE	576 965	600 289	669 220	68 931	92 256
ALSHLR - Accueils de Loisirs Sans Hébergement LA Réole	308 848	259 363	268 358	8 994	-40 490
ALSHMO - Accueils de Loisirs Sans Hébergement Monségur	156 179	148 221	154 872	6 652	-1 307
ALSHSA - Accueil de Loisirs Sans Hébergement Savignac	175 096	183 377	181 852	-1 525	6 756
ALSHSPA - Accueil de Loisirs Sans Hébergement St Pierre d'Aurillac			2	2	2
CAP33 - CAP 33	41 188	46 621	44 320	-2 301	3 132
CISPDLR - CISPD LA REOLE	28 657	25 595	36 044	10 449	7 388
CULTURE - CULTURE	50 098	52 396	55 051	2 655	4 953
ECONO - ECONOMIE	10 571	11 073	9 193	-1 881	-1 379
HGSPA - HALTE GARDERIE COTEAUX MACARIENS		25 799		-25 799	0
JEUNAU - ACCUEIL JEUNES AUROS	41 679	27 875	54 475	26 599	12 796
JEUNLR - ACCUEIL JEUNES LA REOLE	44 164	36 396	34 182	-2 214	-9 982
LAEPAU - LAEP AUROS			0	0	0
LAEPLR - LAEP LA REOLE	4 308	5 961	6 517	556	2 208
MAAU - MULTI ACCUEIL AUROS	265 616	242 740	238 642	-4 098	-26 974
MALR - MULTI ACCUEIL LA REOLE	310 257	321 572	327 960	6 389	17 703
MAMO - MULTI ACCUEIL MONSEGUR	264 811	275 892	268 578	-7 314	3 767
MASPA - MULTI ACCUEIL SAINT PIERRE D'AURILLAC		277 863	416 641	138 778	416 641
MUS - MUSIQUE	7 918	12 236	11 236	-1 000	3 318
RAMAU - RAM AUROS	23 033	21 989	23 551	1 562	518
RAMLR - RAM LA REOLE	42 017	32 703	39 167	6 464	-2 850
RAMMO - RAM MONSEGUR	16 040	18 151	19 623	1 472	3 584
RAMSPA - RAM COTEAUX MACARIENS			480	480	480
RLP - RESEAU LECTURE PUBLIQUE	83 903	80 779	81 623	844	-2 280
RLPGIR - MEDIATHEQUE GIRONDE SUR DROPT	102 440	115 170	124 672	9 502	22 232
RLPLR - MEDIATHEQUE LA REOLE	24 327	89 979	114 442	24 462	90 115
RLPMON - MEDIATHEQUE DE MONSEGUR	33 757	36 711	39 533	2 823	5 776
SAFSPA - CRECHE FAMILIALE COTEAUX MACARIENS		118 795	80	-118 715	80
SOCIAU - ACCUEIL SOCIAL AUROS	15 013	15 229	19 694	4 465	4 681
SOCILR - ACCUEIL SOCIAL LA REOLE			0	0	0
SOCIMO - ACCUEIL SOCIAL MONSEGUR	16 243	17 375	17 423	48	1 180
SPORT - SPORT	12 892	24 734	37 581	12 847	24 689
ST - SERVICES TECHNIQUES	71 585	80 002	85 763	5 761	14 178
TOURIS - TOURISME	15 971	12 514	10 424	-2 090	-5 547
URBANISME - URBANISME	85 071	85 486	81 316	-4 170	-3 755
VOIRIE - VOIRIE	70 724	80 242	82 039	1 798	11 315
Total général	2 899 370	3 383 126	3 554 554	171 428	655 184